



flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,  
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

[seunsaelise974@gmail.com](mailto:seunsaelise974@gmail.com)

Tel : 06.92.63.36.91

[se-unsa.org](http://se-unsa.org)

**N°12 – DECEMBRE 2021 - Tous nos flashes sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)**

### **COLIBRIS ? Késako ? non, non, non, ce n'est pas le joli petit oiseau**

La plateforme Colibris permet aux personnels de l'Éducation Nationale d'effectuer l'ensemble des démarches en ligne, en version dématérialisée. L'application est compatible PC, tablette et smartphone. Elle est mise en place dans toutes les académies. On innove avec le mouvement INTER ACADEMIQUE car c'est sur ce site qu'il faudra déposer les pièces justificatives. Emparez vous de cet outil car il va devenir INDISPENSABLE pour le suivi de votre carrière. L'objectif affiché du rectorat est : 100 % de réponses apportées aux agents. A voir donc !

### **Le remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire**

N'oubliez pas : demande à faire AVANT le 3 décembre !! 15€/mois brut ce n'est pas négligeable. Le rectorat vous a envoyés un tutoriel très bien fait. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème. Et tout se fait sur COLIBRIS !

### **CFP/CPF – on se forme .... pour soi et pour les autres**

La circulaire est parue : soit vous candidatez à un CFP (congé de formation professionnelle) 1 an max rémunéré à 85% du salaire (hors indexation REUNION) soit vous candidatez à un CPF (congé personnel de formation), 120 H et une aide financière MAX de 1500 €. Les demandes doivent être déposées avant le 15 décembre 2021 pour le CFP. Mêmes dates pour le CPF! L'année dernière le budget était de 35 000 € pour le CPF donc c'est clair, y'en aura pas pour tout le monde !

**L'avis du SE :** les 2 dispositifs sont bien trop compliqués à obtenir. Pour le 1<sup>er</sup>, le CFP, il faut au moins le demander 5 années de suite pour avoir une chance de l'obtenir (et surtout ne pas changer de choix de formation entre temps !). Pour le 2<sup>sd</sup>, l'académie a fixé des priorités qui en écartent presque automatiquement les enseignants (cadre fonction publique donc ....). La formation tout au long de la vie est une obligation et nous accompagnons les collègues dans leurs demandes. Dans CPF y'a PERSONNEL !! Nous l'avons signalé dans toutes nos instances : il faut que la formation profite à tous donc que le ministère et le rectorat ouvrent les vannes !

### **L'évaluation des établissements : On évite de se tirer une balle dans le pied !**

Tout nouveau tout beau : chaque établissement doit effectuer une auto évaluation à la suite de laquelle une évaluation externe aura lieu. Il s'agit de définir les priorités que les équipes souhaitent mettre en avant et fixer les objectifs pour les atteindre. Ce que l'on PEUT atteindre n'est pas toujours en adéquation avec ce que l'on VEUT atteindre !

**L'avis du SE :** une évaluation de ses pratiques, de son environnement et des rapports humains est toujours positive mais sans moyens supplémentaires, sans une politique du bâti innovante, et sans une remise en question de notre autorité de tutelle, cela reste du virtuel. C'est encore plus vrai dans nos Lycées professionnels. Les actions doivent être suivies d'actes sinon on se contente de faire des ronds dans l'eau !

### **Fusion des IA-IPR et IEN – ça change quoi pour moi ? Rien à priori.....**

On a du mal à distinguer les 2, alors petit rappel

- IA-IPR : s'occupent de l'enseignement général et technologique des lycées et collèges + post bac - 26 dans notre académie dont 7 sont en résidence dans des académies de métropole (hors chargés de mission)
- IEN : s'occupent de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. On en compte 14 dans notre académie

A compter de 2023, il y aura un corps UNIQUE des inspecteurs. On vous en dit plus en janvier sur le fonctionnement de ce nouveau dispositif dont les contours doivent être présentés en décembre.

### ***Le mouvement : mes chers parents je pars ..... OU PAS !***

On vous en parle dans la lettre hebdo du jeudi. Dernier délai pour changer d'académie le 30 novembre. Donc n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des informations, des conseils ou un suivi personnalisé.

### ***Je veux du temps ou du mi-temps***

Le temps partiel, c'est maintenant et jusqu'au 15 décembre ! Pensez-y pour une pause !

### ***On s'était dit RDV dans 5 ans !***

Parce que nous avons une vision globale de la société, notre fédération, l'UNSA lance une primaire sociale sur de nombreux sujets : travail, pouvoir d'achat, transitions écologiques et technologiques, formation et reconversions professionnelles... **Quelles sont vos priorités pour les 5 ans à venir ?**

[Je participe et je donne mon avis](#)

---

*Elise DINNAT responsable voie pro SE UNSA*